



**CLUB
PLUⁱ**
plan local d'urbanisme intercommunal



Club PLUi Alsace

Réunion de lancement

23 janvier 2014

*Présentation du contexte
des PLUi alsaciens*

Sommaire :

I. Le contexte

II. Les PLUi dans le Bas-Rhin

III. Les PLUi dans le Haut-Rhin

I. Le contexte :

Le contexte bas-rhinois :

- pour l'Alsace du Nord (SCOTAN et SCOT de la BRN), **une tradition d'élaboration de documents d'urbanisme intercommunaux** (POSi, voire PLUi...).
- **une démarche volontaire** : la majorité des PLUi a été élaborée à l'initiative des EPCI.
- **pour la CUS** : le PLU communautaire est une obligation légale.
- **Il intégrera la politique de l'habitat et celle des déplacements** (*Deux politiques qui ont été fortement développées et mises en œuvre dans les cadres respectifs du 4ème PLH de la CUS et de son PDU*).
- un territoire couvert à 100 % par des SCoT (*6 approuvés + 2 en élaboration*)

I. Le contexte :

Le contexte haut-rhinois :

- **élaboration de POSi avant la loi de décentralisation de 1983, pour 3 anciens districts :**
 - Saint-Amarin
 - Altkirch
 - Illfurth

- **ces trois territoires ont conservé cet héritage et se sont engagés (ou s'engageront) dans l'élaboration de PLUi,**

- **un territoire couvert à 100 % par des SCoT (*5 approuvés + 3 en élaboration*)**

I. Le contexte :

Les attentes des DDT :

- Portage traditionnel des politiques publiques, mais attente majorée pour les PLUi Grenelle (*chiffrage de la consommation foncière, gouvernance/arbitrage au niveau intercommunal, échancier d'ouverture...*)
- Meilleure prise en compte des espaces agricoles (*passage en CDCEA*)
- Préservation et restauration des continuités écologiques (*cf projet de SCRE*)

- Recherche d'une expression de PADD supra-communal (qui dépasse celle d'un PADD communal)

- Définition d'une politique de l'habitat au travers des OAP Habitat (*à l'échelle des enjeux du territoire*)

I. Le contexte :

L'accompagnement des DDT :

L'élaboration d'un PLUi est plus complexe qu'un PLU communal
(+ d'enjeux, + d'acteurs et une échelle d'approche plus globalisante)

=> effort de synthèse plus important de chaque intervenant dans le processus.

- Association plus étroite en amont des PPA (réunion «pré-PPA»)
- Soutien financier plus important depuis 2013 au travers de la DGD
(en complément de la subvention de l'appel à projets PLUi)
- Organisation des DDT :
 - pour rapprocher les politiques de l'habitat et les politiques d'aménagement et d'urbanisme
 - calée sur l'armature des SCoT et EPCI

I. Le contexte :

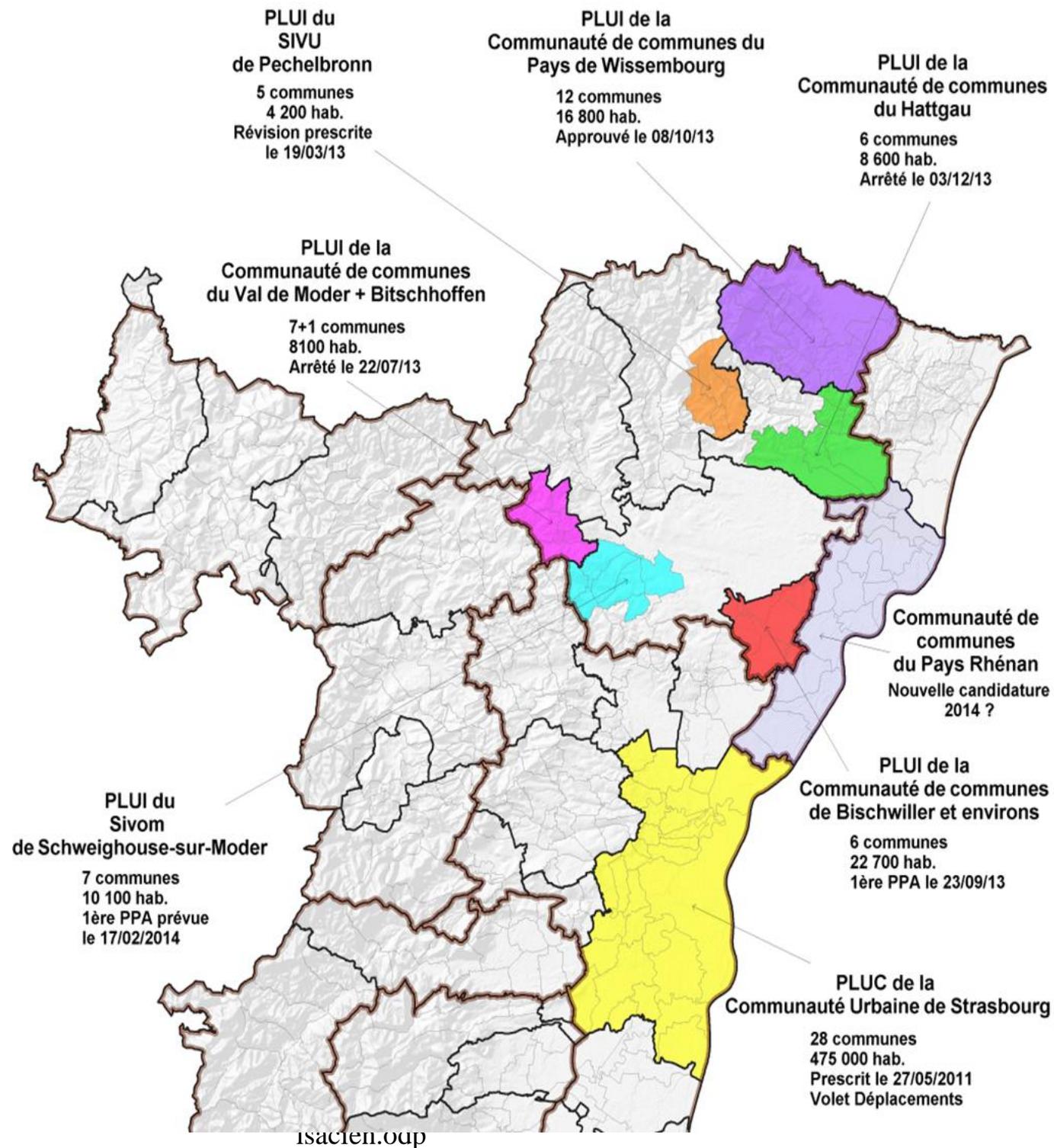
Des premiers résultats encourageants : de réels projets de territoires intercommunaux :

- prise en compte des enjeux territoriaux (habitat, environnement, économie et déplacements) à l'échelle intercommunale, plus pertinente,
- définition des politiques, à l'échelle intercommunale,
- des documents d'urbanisme partagés : un rapport de présentation, un PADD, des OAP et un règlement.

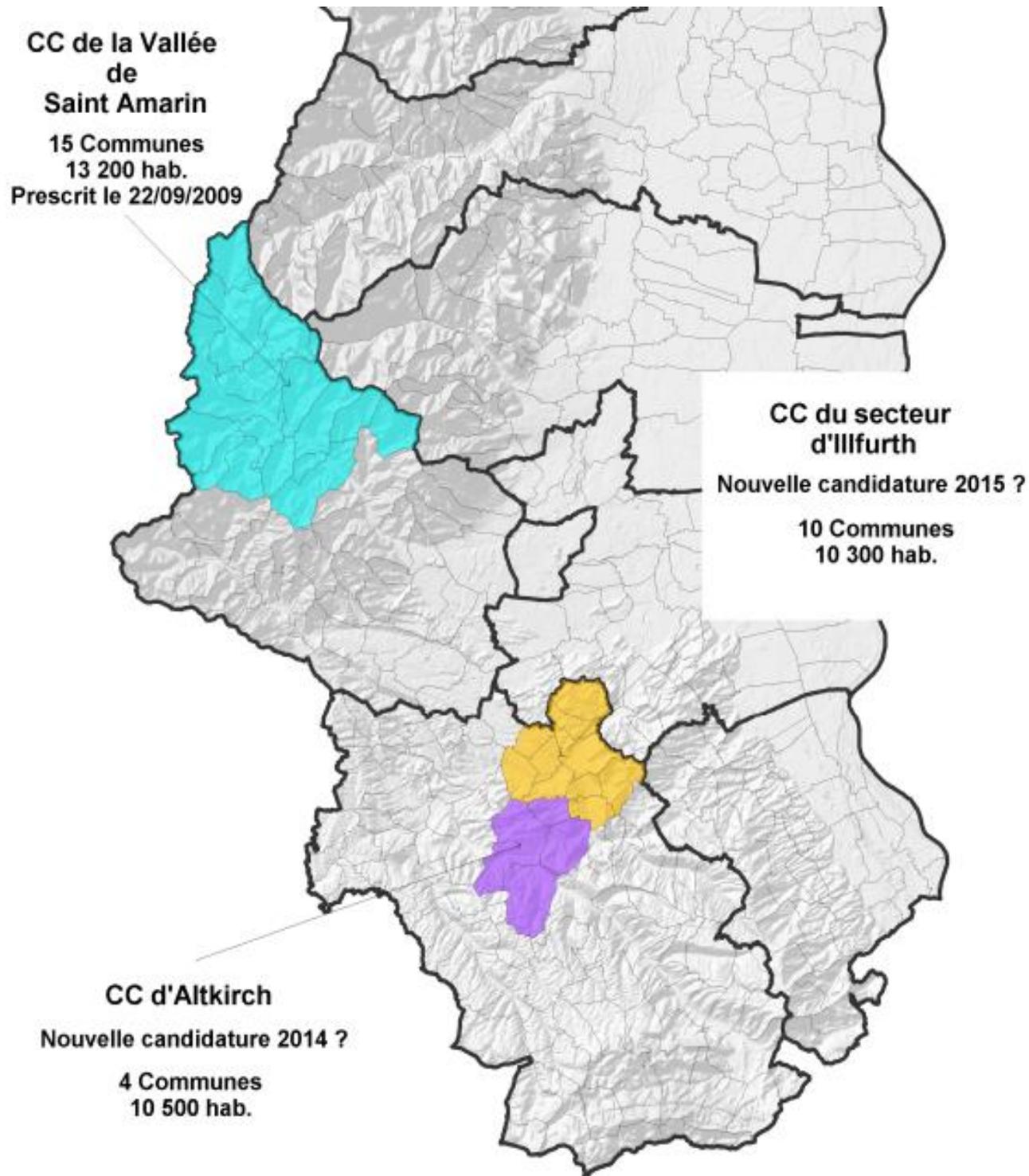
Un axe de progrès :

Une meilleure association des territoires voisins (EPCI) ou des territoires englobants (SCoT).

II. Les PLUi dans le Bas-Rhin:



III. Les PLUi dans le Haut-Rhin:





La parole est aux acteurs des territoires...